 

**Questionnaire sur les ENJEUX ETHIQUES DES ALGORITHMES *Groupe de travail INNOOO « ETHIQUE NUMERIQUE »***

Datafication *du quotidien, big brother et little sisters,* gouvernementalité algorithmique, innovation ouverte, artificialisation de l’homme en tant qu’objet, transhumanisme et fin de l’humanisme… autant de mots clefs qui suscitent enthousiasmes ou craintes quant aux conséquences économiques, politiques et sociales d’algorithmes non contrôlés.

En parallèle, le gouvernement a récemment promulgué la loi « République Numérique » tandis que l’Europe a publié en avril 2016 un nouveau règlement « relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données » ; règlement qui entrera en vigueur en mai 2018.

Dans ce cadre, la CNIL a ouvert un débat public auquel le réseau INNOOO a souhaité s’associer par l’intermédiaire de son groupe de travail «ETHIQUE NUMERIQUE» qui définit les grandes orientations des 4 modules du projet INNOOO (Moteur de recherche, Réseau social municipal, Tutoriels d’éducation numérique, Développement économique) en élaborant un questionnaire envoyé à tous les membres INNOOO ou renseigné par toutes les personnes volontaires afin d’écouter, analyser et comprendre les implications éthiques de l’utilisation des algorithmes.

**Votre Nom : Prénom : Ville :**

**Secteur d’activité : Mail :**

**En répondant aux questions posées, vous avez décidé de vous associer** **à cette initiative sur les enjeux éthiques des algorithmes** étant précisé que la réflexion ne porte pas sur le numérique dans son ensemble mais bien sur les algorithmes.

**Merci de répondre aux questions sous word ou open office et** **d’indiquer vos Remarques et commentaires spécifiques en fin de questionnaire.**

Le débat porte aussi bien sur un type d’algorithmes déjà très présents dans nos vies quotidiennes (des algorithmes déterministes, dont les critères de fonctionnement sont explicitement définis par ceux qui les mettent en œuvre) que sur les algorithmes auto-apprenants, probabilistes, développés dans le champ du machine learning, capables de s’automodifier voire indéterministes.

Chaque question qui suit a pour objectif de vous permettre de contribuer à la définition de ce qu’est ou devrait être l’Ethique numérique que ce soit :

* A titre professionnel : dans votre secteur d’activité
* A titre personnel : pour vous et pour vos proches (notamment les plus Jeunes)

**Merci de répondre après chaque question sans limitation du nombre de mots :**

Question 1 : Définir en quelques mots ce qu’est pour vous un algorithme en vous aidant le cas échéant des 3 définitions suivantes :

1. **Ensemble de symboles** et de procédés propres à un calcul
2. Mécanisme réglant le **fonctionnement de la pensée** organisée. Le cerveau possède une activité propre et peut opérer des constructions, à base d'images ou d'algorithmes, à l'aide desquelles il relie entre elles les sensations et les transforme en « objets »
3. **Suite d’étapes** permettant d’obtenir un résultat à partir d’éléments fournis en entrée.

Certains algorithmes répondent à une question ou à un problème (piloter des automobiles ou des sondes spatiales, APB : sélectionner les lycéens, attribuer des places en crèche, etc.), d’autres recommandent (des livres, des restaurants à des clients, etc.), d’autres encore prédisent (l’évolution de la propagation d’une épidémie, les résultats électoraux dans une circonscription, etc.).

Question 2 : Quel est le périmètre des algorithmes dans votre secteur :

Pour limiter le périmètre des algorithmes dans votre secteur, il peut être utile d’identifier d’abord rapidement le rôle que jouent aujourd’hui concrètement les algorithmes puis celui qu’ils semblent appelés à jouer prochainement

Question 3 : Pourquoi utilise-t-on les algorithmes dans votre secteur (Pour quoi faire) ?

Question 4 : Quels sont les grands types d’utilisation actuelle des algorithmes dans votre secteur (en termes de buts à atteindre) ?

Question 5 : Quelle est la part des algorithmes -«classiques», déterministes, auto-apprenants, probabilistes, indéterministes ?

L’objectif est de fournir un état des lieux général sur les enjeux éthiques soulevés par les algorithmes dans votre secteur.

La question fondamentale posée est celle de savoir quelle relation éthique construire entre l’homme et l’algorithme en visant à répondre à la question suivante :

:

Question 6 : Quelles questions éthiques les algorithmes soulèvent-ils spécifiquement dans

la pratique de votre secteur d’activité ?

Question 7 : En quoi les algorithmes interrogent-ils ou entrent-ils en tension avec les règles éthiques qui régissent de manière traditionnelle votre domaine d’activité, votre profession ?

Question 8 : Quels types de biais algorithmiques peuvent exister et poser problème dans votre domaine d’activité ?

Question 9 : Quelles sont les pistes de solutions proposées par les différents acteurs et les éventuels points de désaccord ?

Question 10 : Comment s’assurer que la prédiction et la recommandation fournies par les algorithmes soient une aide à la prise de décision et à l’action humaine sans aboutir à une déresponsabilisation de l’homme, à une perte d’autonomie ?

Question 11 : Quelle limite entre automatisation et responsabilité (exemple : la voiture sans chauffeur : qui est responsable en cas d’accident ?) ?

Question 12 : Quelles limites à l’utilisation des algorithmes ?

Question 13 : Peut-on identifier des cas où le recours à des algorithmes serait techniquement possible mais se heurterait à une impossibilité éthique ?

Question 14 : Quelle éthique pour les données personnelles ?

Question 15 : Comment faire en sorte que les algorithmes favorisent la pluralité des points de vue ?

Question 16 : Quelles procédures imaginer pour éviter que l’utilisation des algorithmes n’ait pas pour effet l’imposition à tous de systèmes de valeurs particuliers (ceux des développeurs et d’intérêts privés déterminant les critères régissant le fonctionnement des algorithmes ou encore ceux du groupe qui a fourni les données ayant entraîné l’algorithme) ?

Question 17 : Comment percevez-vous la loyauté, la transparence, l’explicabilité (commandes Pourquoi et Comment) des algorithmes ?

Question 18 : La publicité vous semble-t’-elle compatible avec l’éthique dans les algorithmes ?

Dans le prolongement de l’article 6 (« Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. ») de la Déclaration universelle des Droits de l’Homme de 1948, la Personnalité numérique vous apparaît-elle comme une extension de la personnalité juridique qui est depuis 1948 un droit fondamental et universel de tout citoyen :

Question 19 : La reconnaissance de la Personnalité numérique du citoyen vous semble-t’-elle renforcer l’éthique numérique et être un Droit de l’Homme à l’ère numérique ?

Question 20 : L’indépendance et la sécurité des algorithmes utilisés par les français sont-elles nécessaires pour garantir l’éthique numérique ?

Question 21 : Les moteurs de recherche et réseaux sociaux américains vous semblent-ils des modèles d’éthique numérique ? Leur accordez-vous votre confiance ?

Question 22 : Quelles conséquences dommageables voyez-vous au stockage sans limitation de durée de vos données personnelles par les moteurs de recherche et les réseaux sociaux américains ?

Question 23 : Les objets connectés et les drones représentent-ils pour vous un supplément de confort, une intrusion dans la vie privée, un danger potentiel ?

Merci de nous retourner votre questionnaire au format word ou open office à l’adresse [**ethique@innooo.fr**](mailto:ethique@innooo.fr) ou l’envoyer par voie postale à :

Association INNOOO 16 rue de Châteaudun 75009 Paris

Pour participer au **Colloque ENJEUX ETHIQUES DES ALGORITHMES du 20 septembre 2017 à Paris retrouvez le Programme et toutes les informations logistiques sur :** [**www.innooo.f**](http://www.innooo.f)**r puis Ethique numérique**

**Merci d’indiquer vos Remarques et commentaires (sans limitation de caractères) :**